

Du Moulin de Pomper à Port-Blanc

- 1** On peut stationner sur l'aire de covoiturage du Moulin de Pomper, juste avant le giratoire en venant du bourg de Baden. Traverser la route départementale qui mène à Vannes mais ne pas aller vers le Moulin de Pomper. Longer la route de Penmern derrière les potelets. Après les maisons, le sentier descend à gauche vers la rive.
- 2** Longez le sentier côtier sur 300 mètres jusqu'au Moulin du Pont et sa digue que l'on traverse. Continuez sur la route qui s'oriente vers la droite face à vous jusqu'à la chapelle de Penmern dont l'édification remonte au XIII^{ème} siècle et que vous pouvez visiter de 9h à 18h.
- 3** Continuez tout droit jusqu'à la route de Keriboul que vous suivez jusqu'à son intersection avec la route de Bois Bourgerel. Tournez à droite puis immédiatement à gauche sur la rue de Kerilio. Vous parvenez à la route de Port Blanc que vous traversez pour rejoindre, en face, la route de Cardelan qui mène au village du même nom.
- 4** Vous parvenez à une intersection en « T » où vous suivez la route de Cardelan sur la gauche. Au niveau du chantier ostréicole, prenez la route à droite qui mène au sentier côtier. Cheminez sur le sentier qui longe la plage de Toulindac et vous mène à Port Jakez, d'où vous pouvez admirer l'Île aux Moines juste en face.
- 5** De là, le sentier s'écarte de la côte pour rejoindre un parking. Dirigez-vous vers l'embarcadère de l'Île aux Moines. Lorsque vous lui faites face, longer le quai sur votre gauche. Il se poursuit par un sentier côtier qui suit l'anse du Moustran sur plus d'1,5 km.
- 6** Au niveau du chantier ostréicole de Bois-Bas, le sentier rejoint la route mais très vite, sur votre droite entre deux maisons, un couloir rejoint le sentier côtier. Il vous permet de longer la pointe de Porh er Blaye jusqu'à la digue du Moulin du Pont. Reprendre alors, sur votre droite le sentier emprunté à l'aller pour revenir au giratoire du Moulin de Pomper.

Durée : environ 3h – distance : env. 9,3 km

